HAL
open science

Licence Sciences de la terre

Rapport Hcéres

To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de la terre. 2010, Université Paris-Sud. hceres-02037116

HAL Id: hceres-02037116

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037116

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rapport d'évaluation d'une mention de licence
Vague D

Université : UNIVERSITE PARIS 11 - PARIS-SUD
N° demande : S3100015788
Domaine : SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE
Mention : SCIENCES DE LA TERRE

Appréciation générale :

La mention Science de la Terre propose, à partir de deux portails différents (Biologie- Chimie-Sciences de la Terre ou Physique-Chimie-Sciences de la Terre) un parcours unique qui conduit majoritairement vers les masters de sciences géologiques.
Elle offre une formation qualifiante reposant sur de nombreux stages de terrain, sur l'utilisation d'appareillages spécifiques et sur l'apprentissage de nombreuses techniques d'analyse et de mesure utilisées dans les sciences géologiques.

Les points les plus forts :

1-	Taux de réussite à la L3 (100 %) et de poursuite en master.
2-	Nombre et diversité des camps de terrain (un stage obligatoire dès le L1S2).
3-	Accompagnement individualisé et interactions étudiants/enseignants favorisées par le nombre limité d'étudiants.

Les points les plus faibles :

1-	Un nombre d'étudiants en baisse constante sur les 3 dernières années, que ce soit au niveau L2 ou en L3.
2-	Equipe pédagogique de la L2ST limitée aux seuls enseignants/chercheurs des disciplines CNU 35 et 36.
3-	Suivi des étudiants réorientés après la L2 et taux de réussite en 3 ans ?

Recommandations :

Il pourrait être intéressant :
- de définir clairement les processus d'évaluation (définir précisément le « projet d'établissement »),
- d'améliorer (ou mieux faire ressortir) les démarches et prérogatives des équipes pédagogiques de chaque niveau (L1, L2, L3) dans une vision plus transversale de « mention » (coopérations des directeurs d'études et des responsables de parcours, et ainsi définir une structure de pilotage de la mention LST),
- de réfléchir aux apports possibles d'intervenants professionnels et au renforcement du nombre de stages en milieu professionnel.

Il conviendrait d'apporter quelques précisions sur un certain nombre de points, notamment sur le caractère optionnel ou obligatoire de certains modules et des stages.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")
A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;
A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;
B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;
C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A